



## Menaces et insultes de la part d'un employeur

Par Kihna, le 27/05/2010 à 18:01

Bonjour,

Employée par une association, je rencontre beaucoup de problèmes avec son président, qui a de gros problèmes psychiatriques (idéalise Hitler, Al quaida, déclare que sa mission sur terre est de faire disparaître les blancs...), une hygiène déplorable etc. Il y a 2 semaines, alors que je lui expliquais pourquoi certaines personnes ne voulaient plus travailler avec nous, il m'a menacée de me frapper, mais sans finir sa phrase : je n'ai donc pas porté plainte.

Seulement aujourd'hui, je ne trouvais pas un dossier que lui-même avait tapé (son grand plaisir est de taper des documents et de les enregistrer sous un nom qui n'a ni queue ni tête, afin de pouvoir s'en prendre à moi et à mon collègue, lorsque nous ne les trouvons pas...), il s'est énervé, frappant dans les meubles, et hurlant "je suis le seul à compter ici, tu comprends ? je suis le président et tu dois faire tout ce que je te dis, sinon tu n'as qu'à crever !!! Casse toi maintenant !!!". Ce que j'ai fait... Il a alors levé les mains sur moi, j'ai jeté une chaise par terre pour le ralentir et j'ai couru jusqu'à ma voiture. Lui m'a poursuivie jusque sur le trottoir en m'insultant et en m'ordonnant de ne plus jamais revenir". Direction le commissariat. J'avais déjà déposé une main courante pour d'autres de ses agissements, et là, on me dit qu'on ne peut pas prendre de plainte puisque c'est considéré comme menace de mort, et que pour pouvoir porter plainte, il faudra qu'il me menace une deuxième fois... Que faire ?? Je ne peux pas retourner au travail après un tel épisode... Et je suis très surprise qu'on me refuse une plainte pour ces agissements. Demain, je vais à l'inspection du travail signaler mon cas, mais au niveau du commissariat, il n'y a vraiment rien à faire ? A part écrire au Procureur, ce que je vais faire, mais qui prendra beaucoup plus de temps...

Je vous remercie pour votre aide...